



## Compte rendu du conseil municipal

du 26 juin 2020

Présents : Mmes Mrs GRÉHANT Bernard. HANOTAUX Jérôme. MONCHER Sandrine. ALLONSIUS Sylvain. AUDIN Laëtitia. BAZIN Thomas (en fin de séance). COUSSANTIEN Fleur. LAROCHE Freddy. LETERTRE Jérémie. LOISELEUX Valérie. MANGENEY Anthony. NOÉ Yannick. POTDEVIN Raphaël.

Absents : Gaël BAZIN : pouvoir à Jérôme HANOTAUX . Jordan POTDEVIN pouvoir à Raphaël POTDEVIN. Thomas BAZIN (en début de séance)

**Secrétaire de séance** : Laëtitia AUDIN.

**Procès verbal de la précédente réunion** : adopté à l'unanimité.

### **Fixation des taux de fiscalité locale** :

Le conseil municipal décide le maintien des taux des 2 taxes locales ainsi qu'il suit :

- Taxe sur le foncier bâti : 14,69%
- Taxe sur le foncier non bâti : 24,36%

### **Délibération vente d'herbe** :

Le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 contre, valide les soumissions de vente d'herbe effectuées au cours du mandat précédent, et attribue ainsi qu'il suit les parcelles :

- parcelle du « Pont Adam » attribuée à Joël Chaudron pour un montant de 458 €
- parcelle « Le gros cerisier » attribuée à François Allonsius pour un montant de 831 €
- parcelle jouxtant le cimetière attribuée à Christophe Laguilliez pour un montant de 20 €
- parcelle de Buirefontaine attribuée à Christophe Laguilliez pour un montant de 40 €

Le processus de soumission actuel sera amélioré pour l'année prochaine .

### **Arrivée de monsieur Thomas BAZIN**

### **Contrat d'entretien du cimetière** :

Le conseil municipal confirme la décision du mandat précédent de ne pas recourir à des produits phytosanitaires. Il décide par 13 voix pour et 1 abstention (Fleur Coussantien), de renouveler le contrat d'entretien manuel du cimetière à monsieur Johnny Coussantien. La commission des travaux programmera les 2 passages supplémentaires dont les dates seront fixées de manière à obtenir un état aussi parfait que possible en novembre.

Il est nécessaire de trouver une solution pérenne et toutes les idées doivent être évaluées. La mise en gazon du cimetière semble donner d'excellents résultats dans certaines communes.

### **Information de la commission travaux** :

Après démonstration de tonte devant la commission, jugée satisfaisante, et les retours positifs donnés par les employés de Signy-le-Petit, le bon de commande pour l'achat du mini tracteur et

de la balayeuse a été signé, avec respect du montant budgété en 2019. La livraison est prévue avant le 14 juillet et la balayeuse pour le 30 juillet.

### **Vente de bois :**

Le conseil décide la mise en vente de 10 cordes de bois au pris de 80 € la corde. Les inscriptions se feront en mairie avant le 3 août à 12:00. Tirage au sort si le nombre de demandes est supérieur au nombre de cordes.

Le conseil décide la mise en vente des peupliers par soumission, dont la date limite est fixée au 3 août à 12:00. Remise des plis en mairie. Les soumissionnaires s'engageront à dégager l'ensemble du terrain.

### **Premier bilan de « rentrée scolaire » :**

52 élèves sur 79 élèves inscrits ont repris l'école lors de la reprise officielle.

La restauration scolaire est assurée par le restaurant municipal d'Hirson.

### **Comité des Fêtes :**

14 juillet : il était initialement prévu d'annuler toute manifestation publique. De son côté, le centre de secours (CS) d'Aubenton avait prévu une cérémonie interne, avec remise de galons et médaille. L'assouplissement des règles de distanciation a donné l'idée, partagée par le maire, les adjoints et le capitaine Alain Leduc, d'étendre les invitations pour cette cérémonie à l'ensemble de la population, avec hommage aux « soldats du feu » morts en opérations, aux soignants victimes du Covid-19, et avec visite du CS, puis animations éventuelles pour les enfants, remise traditionnelle des dictionnaires, verre de l'amitié offert par la commune etc. Reste à valider ce dispositif par les échelons supérieurs des pompiers de l'Aisne.

L'association « Comité des Fêtes d'Aubenton » est convoquée par son président Sylvain Allonsius le 3 juillet et tous les membres du conseil municipal s'y rendront, sauf empêchement.

Fête du mois d'août : aura lieu, dans le respect des règles en vigueur.

Foire d'Automne : idem.

### **Mise en place des commissions municipales :**

Certaines commissions fonctionnent déjà (Finances, Écoles, Travaux, Économie locale), et le conseil a décidé d'en achever la mise en place. Pour donner une vision cohérente, on reporte ci-dessous la totalité des commissions. Le maire préside d'office toutes les commissions, assisté d'un vice-président. Les thèmes de commissions et les élus qui y siègent sont indiqués ici (par ordre alphabétique des noms, chaque vice-président noté en caractères gras) :

#### **- Commission Urbanisme :**

S.Allonsius, G.Bazin, **J.Hanotaux**, F.Laroche, J.Letertre, A.Mangeney, R.Potdevin

*Impulse et contrôle la participation à l'élaboration du plan d'urbanisme intercommunal.*

*Détermine et propose les solutions et projets aptes à renforcer l'attractivité de la commune en matière d'équipements urbains et parkings, de logements et d'implantations d'activités nouvelles et pérennisation ou renforcement des activités existantes.*

**- Commission Travaux :**

**S.Allonsius**, G.Bazin, T.Bazin, F.Laroche, J.Letertre, V.Loiseleux, J.Potdevin, R.Potdevin

*Prévoit et suit les travaux de réfection d'entretien des chaussées, des talus et espaces verts, du cimetière et des bâtiments appartenant à la commune (intérieur et extérieur).*

**- Commission Cimetière :**

V.Loiseleux, **S.Monchet**

*Gère les concessions (attributions, reprises, ...) et les registres associés.*

**- Commission Sécurité - Santé :**

G.Bazin, S. Monchet, J.Potdevin (vice-président non nommé du fait de l'absence de 2 membres)

*Détermine et propose les solutions aptes à renforcer la sécurité en matière de circulation (limitations de vitesse) et petite délinquance (vidéosurveillance).*

*Participe à l'élaboration ou à la mise à jour du plan de prévention des risques.*

*Propose l'implantation et gère les équipements de secours ou de santé mis en place par la commune et veille à l'optimisation de connexions pour appels d'urgence.*

**- Commission Finances :**

S.Allonsius, G.Bazin, J.Hanotaux, J.Letertre, S. Monchet, **A.Mangeney**

*Organise le processus d'élaboration budgétaire et son suivi.*

**- Commission Appels d'Offres:**

**S.Allonsius**, T.Bazin, V.Loiseleux, R.Potdevin

*Rédige les cahiers des charges des appels d'offres selon les règles des marchés publics et procède au choix des soumissionnaires.*

**- Commission Communication – Animation – Cérémonies – Patrimoine :**

L.Audin, F.Coussantien, J.Hanotaux, **S.Monchet**

*Élabore le contenu du journal d'information et du (futur) site Internet ou réseaux-sociaux de la commune.*

*Organise les cérémonies mémorielles (monuments aux morts...) ou participe à leur organisation (Mermoz...). Propose et élabore des événements culturels ou festifs, ou de valorisation du patrimoine, en collaboration avec le Comité des Fêtes.*

*Entretient la relation avec les médias régionaux (presse, radio, télévision...)*

*Met en œuvre le site dédié « aubenton.fr » sur Internet et « Commune d'Aubenton » sur réseaux sociaux.*

*Intervient auprès des sites existants et moteurs de recherche pour la mise en valeur de la commune.*

**- Commission Parc multimédia :**

**J.Hanotaux**, A.Mangeney

*Gère et optimise le parc de machines informatiques, multimédia, reprographie, ainsi que les logiciels associés.*

### - **Commission Écoles :**

L.Audin, F.Coussantien, **J.Hanotaux**, V.Loiseleux, S. Monchet, A.Mangenev

Élabore et propose aux enseignants des dispositifs communaux les aidant dans leur tâche.

Gère la cantine et les périodes périscolaires.

### - **Commission Embellissement :**

**V.Loiseleux**, S.Monchet, J.Potdevin, R.Potdevin

Détermine et propose les solutions et projets aptes à renforcer l'attractivité de la commune en matière de fleurissement, de décoration hivernale, de propreté.

Organise la journée annuelle de collecte de déchets en lien avec le Comité des Fêtes, la commission Écoles, ou autre manifestation de ce type.

Détermine et propose les solutions et projets aptes à résoudre le problème des déjections canines.

### - **Commission Associations – Jeunesse et sports :**

G.Bazin, J.Hanotaux, J.Letertre, **Y.Noé**

Établit le contact avec les associations de la commune pour retour sur les besoins pouvant être satisfaits à l'échelon communal de manière ponctuelle ou permanente.

Propose des mesures aptes à élargir l'offre sportive et culturelle.

S'attache à ce que cette offre soit valorisée dans la communication de la commune.

### - **Commission Économie locale :**

A.Mangenev, S.Monchet, Y.Noé, **R.Potdevin**

Établit le contact avec tous les acteurs économiques de la commune (Syndicat d'expansion, entrepreneurs, commerçants et artisans, professions libérales, professions de santé) pour retour sur les besoins pouvant être satisfaits à l'échelon communal de manière ponctuelle (foire) ou permanente.

### - **Comité des Fêtes :**

La commission municipale Comité des Fêtes regroupe tous les élus qui s'assurent du concours de participations extérieures. Le Comité des Fêtes organise et finance les événements festifs (14 juillet, fête communale...) ou participe à leur financement.

### - **Autres participations :**

Commissions électorale : S.Allonsius, J.Letertre, Y.Noé + extraCM

Communauté de communes / Conseil départemental

SAEP : Syndicat d'adduction d'eau potable :S.Allonsius, F.Laroche

USEDA : Union des secteurs d'énergie de l'Aisne (énergie et réseaux) :J.Letertre, Y.Noé

SIABOA : Gestion de la rivière (Syndicat du bassin-versant de l'Oise amont)

APTHAR : Association de Pays de Thiérache Aubenton Hirson rural : F.Coussantien

**Commission des impôts directs** : il faudra d'ici le prochain conseil constituer une liste de 24 noms dont 12 seulement seront retenus par l'administration. Tous les membres du conseil municipal pouvant en faire partie, il y aura neuf noms à inscrire.

### **Proposition de la Commission Économie locale :**

Réunie virtuellement par échanges de mails, cette commission propose d'inviter tous les acteurs économiques de la commune (commerçants, artisans, agriculteurs, entrepreneurs et micro-entrepreneurs, responsables admr, professions libérales...) à retrouver les membres du conseil municipal à l'issue du prochain conseil, pour mieux se connaître et échanger sur les attentes des uns et des autres. L'idée est discutée au cours du conseil, mais améliorée en ce sens qu'il est jugé nettement préférable de dissocier cet événement d'une séance de conseil et de le programmer un samedi matin : le 19 septembre à 10:30. Un buffet, si possible préparé par notre restaurateur local pour la partie solide, clôturera cette rencontre pour laquelle les invitations seront lancées au plus tôt.

### **Ajout à l'ordre du jour :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'ajouter cette question à l'ordre du jour, motivée par les besoins en nettoyage-désinfection des locaux pendant l'été pour le centre de loisir sans hébergement (CLSH) (ex « centre aéré »), les locations de salles et gîte, et l'application des règles Covid :

### **Création d'un poste d'adjoint technique contractuel pour besoin saisonnier :**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant la nécessité de créer 1 emploi d'agent du service technique non titulaire en raison d'un accroissement saisonnier d'activité .

Le Maire propose à l'assemblée la création d'1 emploi d'adjoint technique relevant de la catégorie C à raison de 21 heures hebdomadaires. Cet emploi sera pourvu par un agent non titulaire.

L'agent sera rémunéré sur l'échelle afférente au grade d'adjoint technique indice brut 348, indice majoré 326.

Le conseil municipal accepte la création de ce poste d'adjoint technique contractuel.

### **Embauche de madame Berton Christiane**

A l'unanimité, le conseil municipal valide la proposition du maire d'embaucher madame Berton Christiane sur le poste d'adjoint technique contractuel ci-dessus, au prorata de 21 heures hebdomadaires pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2020.

### **Questions diverses :**

- le conseil est informé de la présence de tas de branches, d'herbe, tas de bois déposés sur le chemin des remparts : à clarifier
- samedi 27 juin au stade de football aura lieu l'assemblée générale du CSA. Le maire y est invité et y représentera le conseil municipal
- concours des maisons fleuries : contact sera pris avec les organisateurs des années précédentes. Le règlement sera éventuellement amendé pour modifier les critères.

La séance est levée à 23h10. Prochain conseil le 10 juillet.